בס"ד

Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziel, Chimone ben Messaouda

Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chimone, Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak, Aaron Ben Chimone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhia ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esthe

Pour le zivoug de Sarah bat Avraham , Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile

Résumé de la Paracha

La paracha de Bamidbar débute par un recensement des bné-Israël, répartis en fonction de leur tribu et de leur famille respective. Préalablement à cela, la Torah nomme pour chaque tribu, le nassi (littéralement « prince »), qui en sera le chef pour la représenter. Ainsi, le décompte aboutit à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes âgés de plus de vingt ans et aptes à faire la guerre. Ce recensement ne tient pas compte de la tribu des Lévi qui sera dénombrée plus tard. Hakadoch Baroukh Hou décrit ensuite l'organisation du camp en définissant une place précise à chaque tribu, afin d'encadrer le sanctuaire dans les quatre directions cardinales. C'est seulement après avoir fait cela que la Torah recense chacun des membres de la tribu de Lévi, en fonction de leur famille. Un chef de tribu leur est également attribué. Un compte est de nouveau établit : celui des aînés du peuple. En effet, ils doivent être rachetés, car ils appartiennent initialement à Hachem. La paracha se conclut par la définition des règles de transport de la tente d'assignation en répartissant les tâches à la tribu Lévi après que les Cohanim se soient chargés de recouvrir intégralement chaque ustensile de la tente.

Versets De la Paracha

Dans le chapitre 3 de Bamidbar, la Torah dit :

יא/ וַיְדַבֵּר יְהוָה, אֶל-מֹשֶׁה לֵּאמֹר
11/ Hachem parla à Moshé en ces termes:

יב/ וַאֲנִי הִנֵּה לָקַחְתִּי אֶת-הַלְוִיִּם, מִתּוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, תַּחַת כָּל-בְּכוֹר פֶּטֶר רֶחֶם, מִבְּנֵי יִשְׂרָאֵל; וְהָיוּ לִי, הַלְוִיִּם
12/ "Moi-même, en effet, j'ai pris les Lévites entre les enfants d'Israël, en échange de tous les premiers-nés, prémices de la maternité, des enfants d'Israël; les Lévites sont donc à moi.

יג/ כִּי לִי, כָּל-בְּכוֹר--בְּיוֹם הַכֹּתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם הִקְדַּשְׁתִּי לִי כָל-בְּכוֹר בְּיִשְׂרָאֵל, מֵאָדָם עַד-בְּהֵמָה: לִי יִהְיוּ, אֲנִי יְהוָה
13/ Car tout premier-né m'appartient: le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés du pays d'Egypte, j'ai consacré à moi tout premier-né en Israël, depuis l'homme jusqu'au bétail, ils m'appartiennent, à moi Hachem."

Ces versets indiquent la transition qui s'est produite entre les aînés et les Léviim qui assurent dorénavant les fonctions dans le Michkan et dans le Temple plus tard. **Rachi** (sur le verset 12) explique la raison de cet échange : « *C'est afin qu'Israël les engage pour me servir. Je les ai acquis par l'échange des premiers-nés à la place desquels je les ai pris. Car c'est aux premiers-nés qu'incombait le service, mais ils sont devenus inaptes lorsqu'ils ont péché avec le veau d'or. Tandis que les Léviim, qui n'avaient pas adoré d'idole, ont été choisis à leur place.* »

Cette raison est souvent évoquée par nos Maîtres pour justifier l'exclusion des aînés au profit des Léviim. Seulement, elle amène à un problème évident : les Léviim ne sont clairement pas les seuls à n'avoir pas fauté. En effet, la Torah, dans la section Ki Tissa, dépeint les évènements et précise que 3000 personnes ont été mises à mort pour avoir pratiqué la faute du veau d'or. D'autres personnes sont ensuite mortes par le biais d'une épidémie qui a frappé le peuple. Enfin, nos Sages précisent que Moshé a effectué un test sur les autres membres du peuple afin de vérifier leur culpabilité éventuelle. Il a détruit le veau d'or au point de l'émietter et a versé l'ensemble dans l'eau afin de la faire boire par le peuple. Cette eau servait donc à vérifier si la personne avait réellement participé à cette faute ou non. La personne ne survivait que s'il n'avait pas participé à la faute. De sortes, tous les survivants de ce triste événement sont acquittés et n'ont pas contribué à la faute du veau d'or. Les Léviim ne sont donc pas les seuls à s'être soustraits à cette grave faute. Pourquoi alors, Hachem décide-t-il de ne choisir qu'eux, pour le servir dans le Michkan et le Temple de Jérusalem ?

Certains de nos Maîtres avancent l'idée du besoin de trouver une collectivité. En effet, beaucoup de personnes se trouvaient innocentes seulement, aucune tribu ne pouvait revendiquer cela de façon intégrale, tant chacune d'entre-elles disposait de quelques membres ayant fauté. Seule la tribu de Lévi se retrouve intégralement absoute ne présentant absolument aucun fauteur. Cette explication présente toutefois une limite. L'interdépendance des membres du peuple juif est souvent mise en avant pour justifier que la collectivité soit frappée alors que certaines personnes la composant étaient innocentes. Toutefois, si l'argument devait être utilisé dans notre cas, alors même les Léviim auraient dû pâtir de la sanction des autres membres du peuple. Pourquoi Hachem distingue-t-il parmi les innocents ? Hachem auraient naturellement pu attribuer à l'ensemble des bné-Israël survivants le même titre. Par ailleurs, il est évident de présumer l'existence de premiers-nés parmi les survivants. Ces derniers n'avaient rien à se reprocher pour être disqualifiés de leur fonction. En apparence du moins, ils n'ont rien à envier aux Léviim pour les voir prendre leur place.
Pourquoi alors, le Maître du monde les sanctionne-t-il de la sorte ?

Avant d'entamer la réflexion sur le sujet, il nous faut comprendre le mécanisme ayant conduit le peuple à la faute du veau d'or. La question est connue : comment les Hébreux, après tous les miracles dont ils ont bénéficié, des dix plaies, de la manne, des nuées de gloires en passant par la traversée de la mer, ont-ils finalement pu succomber, en quelques jours à peine, à une faute si grave ?

L e **Sfat Émet** (sur Zakhor, année 654) situe l'origine de cette faute à l'intervention du peuple d'Amalek lorsqu'il a attaqué les Hébreux au lendemain de la sortie d'Égypte. Le Maître appuie cette assertion par le verset suivant (Dévarim, chapitre 25, verset 18) : « אֲשֶׁר קָרְךָ בַּדָּרֶךְ *comme* ***il t'a surpris*** *chemin faisant* ». Le mot en gras peut également connoter une autre traduction de par sa racine « קר - *froid* » et ainsi le verset se traduirait « *comme* ***il t'a refroidi*** *chemin faisant* ». En ce sens, le combat contre Amalek a laissé des traces dans le cœur des Hébreux et cela a ouvert la brèche nécessaire à la faute. Toutefois, il est intéressant de noter le commentaire de nos Maîtres sur les raisons pour lesquelles cette nation a subitement pointé son nez (traité Békhorot, page 5b) : les bné-Israël se sont détachés des paroles de torah. Cela met en relief une idée importante : Amalek n'est pas ici une cause, il s'agit en fait d'une conséquence ! Certes sa présence met en place la faute du veau d'or, mais elle est surtout la répercussion de l'égarement des bné-Israël s'étant détachés

de l'étude de la Torah. Schématisons alors la situation : dans un premier temps, les Hébreux se sont éloignés de l'étude de la Torah, amenant Amalek à surgir dans un second temps et cette attaque provoque dans un troisième temps la faiblesse qui conduira au veau d'or.

La suite des évènements paraît logique. L'étude de la Torah est le lien assurant la connaissance d'Hachem, s'en priver affaibli naturellement la conscience du divin et laisse place au doute. À juste titre, nos sages précisent que le peuple d'Amalek tire ses forces du doute comme l'indique sa valeur numérique identique au mot « ספק - *doute* ». De fait, lorsque le doute plane sur l'existence de Dieu, cela ouvre la porte aux fausses croyances et de là résulte l'idolâtrie. Nous comprenons alors que le point de départ de la faute du veau d'or n'est autre que l'éloignement de l'étude de la Torah. Or, l'âme des bné-Israël tire précisément sa source de la Torah comme nous allons le voir.

Revenons sur une idée déjà évoquée (cf, Bamidbar 5776). Il existe une contradiction apparente entre deux Midrachim, dont la solution nous permettra de comprendre le lien si étroit entre Israël et la Torah.

Les deux textes concernent le don de la Torah. Le premier, très connu est tiré du Midrach. Il nous raconte comment, avant de nous offrir Son bien le plus précieux, Hachem est allé le proposer à toutes les nations, afin d'éviter qu'elles ne Lui reprochent Son choix. Ce Midrach nous enseigne alors, qu'en entendant le contenu le plus basique des lois de la torah, comme l'interdiction de tuer, de voler, d'adultère... tous les peuples ont refusé, permettant ainsi à Hachem de se tourner. Il ressort clairement de ce premier texte, que les peuples du monde n'étaient pas intéressés par la Torah.

Par contre, un second Midrach apporté dans le Midrach (Yalkout Chimoni, bamidbar, siman 684) détaille les choses différemment : « *Au moment de donner la Torah à Israël, les nations du monde ont jalousé les bné-Israël en disant : " qu'ont vu ceux-là pour s'approcher plus que ceux-là (en clair, pourquoi eux et pas nous), si ce n'est qu'Il (Hachem) les choie particulièrement et qu'Il fait du favoritisme ?" Hachem leur a alors fermé la bouche en leur disant : " Apportez-Moi votre arbre généalogique, comme Mes enfants Me l'ont apporté" comme il est dit : "Ils ont enfanté selon leur famille " , c'est pourquoi, Il les a comptés au début de ce livre, après avoir énoncé les mitsvot.* » L'opposition de ces deux commentaires est évidente : dans le premier, les peuples refusent la Torah, tandis que dans le second, ils trouvent injuste qu'elle n'ait été donnée qu'aux bné-Israël !

Sans entrer dans les détails que nous avions alors évoqués, il s'agit de comprendre un principe important. Nous avons déjà expliqué à plusieurs reprises que le monde est créé à partir de la Torah et à partir de ses nombreux enseignements qu'elle contient. Pour reprendre l'expression de nos Sages : Dieu a contemplé la Torah et a créé le monde. Le deuxième commentaire de **Rachi** sur la Torah stipule : « *Le monde a été créé pour la Torah qui est appelée " le "commencement" de Sa voie " (Michlei, chapitre 8, verset 22), et pour Israël qui est appelé " le "commencement" de Sa moisson " (Yirmiyahou, chapitre 2, verset 3)* ». Israël et la Torah sont tous les deux l'objectif de la création car il existe une harmonie qui les relie. La Torah est justement la source de l'âme des bné-Israël, les deux sont appelés prémices et sont compatibles par nature. C'est en ce sens que la réponse d'Hachem aux nations se fonde sur leur arbre généalogique ou en d'autres termes sur leur origine : seuls ceux provenant directement de la Torah peuvent prétendre la recevoir, tandis que les autres peinent à entrer en osmose avec elle. De fait, en leur demandant de remonter leur arbre généalogique et de situer leur origine, chaque peuple s'aperçoit d'une lacune et ressent un manque de confort avec un élément donné de la Torah, car il s'agit d'une source dont la nature est incompatible avec la sienne. Hachem présente bien la Torah à toutes les nations et c'est justement cette présentation qui retrace leur origine : le peuple qui ne ressentira aucun dérangement à l'écoute des lois de la Torah pourra y prétendre. En somme, la Torah a démontré l'origine de chaque nation et a fait office d'arbre généalogique pour les Hébreux tout en prouvant que les autres nations n'y étaient pas affiliées.

Cela met clairement en relief le lien solide, qui unit les bné-Israël à la Torah : elle n'est autre que la source de leur existence. A

propos de ce qui vient d'être dit, nous pouvons citer un commentaire incroyable du **Gaon de Vilna** (Likoutei Hagra, page 56b). Ce dernier explique qu'Hachem a sanctifié « לוי - *Lévi* » parmi les enfants de Yaakov. De même, « קהת - *Kéhat* » sera choisi comme successeur pour représenter la tribu de son père, Lévi. Kéhat sera succédé par « עמרם - '*Amram* » et ensuite par « משה - *Moshé* ». Le **Gaon de Vilna** fait ainsi remarquer que les initiales de ces quatre personnages représentants du peuple juif, forment le mot « עמלק - *Amalek* ». Plus encore, les dernières lettres de ces mêmes noms forment le mot « מיתה – *la mort* ». Cela encadre parfaitement notre propos en soulignant l'opposition des notions : Moshé et ses ancêtres sont les piliers de la transmission de la Torah et de fait s'opposent à Amalek apparaissant lors du retrait de l'étude de la Torah. Comme nous l'avons dit, la Torah est la source de la vie du peuple juif. Ainsi, refouler Amalek et le manque d'étude qu'il incarne signifie repousser la mort. L'étude de la Torah est donc bien le socle de l'identité du peuple juif qui est en connexion directe avec Hachem. **Écarter la Torah c'est laisser entrer Amalek pour se lier à l'idolâtrie.**

Cela nous amène à comprendre pourquoi Moshé a brisé les tables de la loi lorsque le peuple a fauté. En effet, si l'idolâtrie est la seule raison qui le motive à agir ainsi, alors chaque fois où le peuple s'est laissé malheureusement dupé par cette faute à chaque génération, les dirigeants spirituels du peuple juif auraient dû, 'has véchalom' briser les tables. Ce n'est clairement pas ce qu'ils ont fait comme en témoigne l'Histoire. Pourquoi alors prend-il une décision si extrême ?

Un commentaire que j'ai une fois entendu au nom d u **Arizal** peut nous mettre sur la piste. La Guémara rapporte (traité Kidouchin, page 40a) : « *Oula dit : c'est comme l'a enseigné Rav Houna comme quoi un homme, puisqu'il a fauté et a répété sa transgression, la faute lui est devenue permise. (La guémara demande :) Peut-il vraiment te venir à l'esprit que la faute lui soit maintenant permise ? (C'est pourquoi, il réexplique :) en réalité, elle lui apparaît comme permise.* »

Ce texte s'explique au sens simple comme une prise d'habitude. Une personne qui faute régulièrement perd sa sensibilité face à la gravité de sa transgression et ne ressent plus son acte comme une faute. Toutefois, le **Arizal** dévoile une lecture plus profonde de ce passage. Comme nous le voyons, la Guémara procède ici à une affirmation initiale qu'elle rectifie ensuite. Il s'agit d'un procédé largement répandu dans le Talmud et au sens simple, il s'agit d'une volonté d'éclaircir un souci en le mettant en relief puis en reformulant l'enseignement en question. Cependant, le Maître dévoile que le Talmud ne rectifie strictement rien et même les propos initiaux sont vrais. Seulement, ils cachent une réalité qui nous échappe et c'est pourquoi le texte est ensuite reformulé de sorte à ne traiter que de la partie dévoilée de l'enseignement. En ce sens, la Guémara affirme l'idée suivante : en apparence la faute répétée à plusieurs reprises ne fait qu'apparaitre comme permise mais en profondeur il existe dorénavant une dimension où elle est réellement permise. Le Maître explique qu'en répétant nos fautes, une source de vie étrangère, une âme goy, nous pénètre. L'individu en question revêt alors une double dimension : sa nature juive profondément incompatible avec la faute et une intrusion extérieure pour laquelle l'acte en question n'est absolument pas une faute.

C'est sur cette base que va se créer un paradoxe Le **Rambam** (Hilkhot avoda zara, chapitre 1,halakha 3) rapporte : « *Avraham avinou a transmis toute la Torah à Yitshak, puis ce dernier à Yaakov, ensuite à Lévi et à sa descendance qui ont établi des yéshivot (lieux d'étude) en Égypte, alors que le reste des tribus a en partie pratiqué l'idolâtrie. C'est pourquoi la tribu de Lévi s'est intensément liée à son Créateur.* »

Nous nous apercevons alors que le peuple a déjà pratiqué l'idolâtrie durant l'exil. En sortant d'Égypte, les bné-Israël renouvellent cette erreur. Au sens du **Arizal**, cela signifie qu'une âme goy s'insère en eux au moment du veau d'or, d'où le problème de Moshé au vu de ce que nous venons de dire : seules les âmes tirant leur origine de la Torah peuvent prétendre la recevoir. De fait, lorsque Moshé revient sur terre accompagné des tables, il observe un peuple auquel se sont adjoint d'autres sources d'âme et il ne peut plus leur

donner la Torah. La présence du veau d'or détruit le don de la Torah, d'où la destruction des tables.

Dès lors, Moshé tente de trouver des âmes préservées de ce mélange et scande (Chémot, chapitre 32, verset 26, traduction littérale) : « מִי לַיהוָה אֵלָי *qui est à Hachem, avec moi !* » De qui parle-t-il ? De ceux qu'Hachem atteste Lui-même avoir acquis lors de la plaie des premiers-nés en disant : « *Car tout premier-né m'appartient: le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés du pays d'Egypte* ». L'espoir de Moshé de voir cette partie du peuple parfaitement exempte de la faute se base sur leur sauvetage lors de la dixième plaie. Hachem les a personnellement protégés de la mort qui s'abattait sur leurs homonymes égyptiens. De fait, ils devraient disposer d'un lien plus marqué avec le Maître du monde. C'est pourquoi il les convoque à cet instant précis. Toutefois, ils ne répondent pas à l'appel, ne se reconnaissant pas dans la phrase de Moshé. Seule la tribu de Lévi, dans sa totalité, se sent en harmonie avec la phrase prononcée par Moshé. Pourquoi ?

La réponse est simple. Durant 210 ans, ils se sont consacrés à l'étude de la Torah, sans jamais s'en détacher à l'instar du reste du peuple. Ils ont littéralement fusionné avec elle au point d'y reconnaître la source de leur vie. Dès lors, à la sortie d'Égypte, lorsque toute la population peine à supporter une étude constante de la Torah, seule la tribu de Lévi se distingue, de par ses années de préparation. Jamais ils ne rejettent l'étude là où le reste des bné-Israël fini par craquer et par laisser l'intervention d'Amalek se faire. De fait, ils sont naturellement en mesure de répondre à l'appel de Moshé et cela change leur statut. Jusque-là, ceux considérés comme appartenant au Maître du monde étaient les aînés, seulement, en ne s'identifiant pas à cet état après que Moshé prononce les mots « מִי לַיהוָה אֵלָי *qui est à Hachem, avec moi !* », ils admettent eux-mêmes leur faiblesse. Ils ne sont « plus » la propriété d'Hachem. À l'inverse, lorsque les Léviim réagissent, ils révèlent leur nature profonde. Etant les seuls à avoir répondu à la question « qui est à Hachem », ils accèdent à ce nouveau rôle d'où les propos du verset : « *Moi-même, en effet, j'ai pris les Lévites entre les enfants d'Israël, en échange de tous les premiers-nés* »

Certes, d'autres personnes n'ont pas fauté, certes d'autres membres du peuple ont rejoint les troupes de Moshé pour combattre les fauteurs, seulement, ils n'ont fait que réagir suite à la démarche des Léviim, seuls à s'être préparés jusqu'aux plus profond de leur âme à se lier à Hachem. Cette idée est peut-être même insinuée dans les propos de **Rachi** que nous avions cité : « *Car c'est aux premiers-nés qu'incombait le service, mais ils sont devenus inaptes* ***lorsqu'ils ont péché avec le veau d'or****. Tandis que* ***les Léviim, qui n'avaient pas adoré d'idole****, ont été choisis à leur place.* »

Comme le montre les deux phrases, la formulation du Maître en parlant des Léviim, ne précise pas la faute du veau d'or comme c'est le cas pour le reste des bné-Israël. **Rachi** précise simplement que les Léviim n'ont pas adoré d'idole de façon générale. Peut-être est-ce là une façon d'insinuer que depuis le début, ils se sont liés à la Torah en refusant l'idolâtrie égyptienne à l'inverse du reste des Hébreux.

Cela met en relief une grande leçon de vie. Le rapprochement vers Hachem est l'effort de toute une vie et ne peut se faire en espérant voir quelques miracles. Les Hébreux, malgré tous les prodiges dont ils ont bénéficié, ne sont pas prêts et succombent facilement à leurs mauvaises habitudes. Ils sont incapables de changer aussi rapidement leur nature et leurs défauts, et les miracles n'y changent rien. Seuls les Léviim s'étant préparés tout le long de leur vie, sont en mesure de supporter le dévoilement en repoussant le mal. Ils ne s'éloignent pas de la Torah en sortant d'Égypte étant habitués à la côtoyer. Cette proximité les exemptes de la faute du veau d'or, correspondant à une attitude profondément étrangère à leurs yeux. Cela nous explique pourquoi, lors du don des deuxièmes tables de la loi, seuls les Léviim seront en mesure de rester en leur présence, de les porter et les transporter. Les bné-Israël devront vivre à distance de ces nouvelles tables, car leur compatibilité avec elles n'est pas encore parfaite.

Chacun comprendra alors l'effort requis pour vivre aux côtés du Maître du monde. Il ne s'agit pas d'attendre le voir faire des miracles ou

encore de faire quelques mitsvot par ci ou par là. Il s'agit au contraire de s'investir corps et âme à approfondir sa Torah et ses commandements.

Yéhi ratsone que le Am Israël puisse vivre dans sa totalité ce rapprochement, amen véamen.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !